



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## DÉROGATION MINEURE

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'à la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer qui se tiendra le lundi 4 novembre 2024, à 19 h, au Centre des loisirs situé au 24 boul. Blais Est, le Conseil municipal devra statuer sur une demande de dérogation mineure :

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :

Demande de dérogation pour la construction d'un bâtiment secondaire.

**LOT # 3 476 757**

**374 Rue Principale Ouest**

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment secondaire. La demande de permis consiste en travaux de construction afin de fermer 2 murs de l'abri d'auto déjà existant. En façade une porte d'entrée normal et une porte de garage feront partie du nouveau mur. La demande consiste a autorisé la construction car celle-ci enfreint la règlementation en ce qui a trait à la superficie permise pour le nombre de mètre carré occupé par des bâtiments secondaires et ainsi que le nombre autorisé.

### Le projet contrevient aux normes de zonage suivant :

- **art. 5.5.3.1** : Le nombre de bâtiments accessoires isolés ou annexés autorisés, sur un terrain situé en zone Rb.8, sur un terrain de plus de 3000 mètres carrés et moins de 10 000m<sup>2</sup>, est de 2 et la superficie maximale totale des bâtiments accessoires est 100 mètres carrés.

**LE PROJET SERA ÉGALEMENT SOUMIS AUX RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET À L'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 17<sup>e</sup> jour d'octobre deux mille vingt-quatre.**

.....  
Mélissa Gagné, Directrice générale  
et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Mélissa Gagné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre neuf heures et onze heures de l'avant-midi, le dix-septième jour d'octobre 2024.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-septième jour d'octobre 2024**

.....  
Mélissa Gagné, Directrice générale  
et greffière-trésorière